

## Premières tendances

La Haute-Normandie compte près de 11 500 exploitations agricoles sur lesquelles 22 800 personnes travaillent régulièrement. Des petites exploitations individuelles aux grandes exploitations souvent en formes sociétaires, l'agriculture régionale revêt des aspects bien différents. Environ 40 % des exploitations peuvent être qualifiées de « grandes », elles ont une surface moyenne de 135 ha, alors que les « petites », qui représentent également 40 % du total ne dépassent pas 7 ha en moyenne.

Les grandes cultures, la polyculture associée à l'élevage et l'élevage laitier constituent les principales orientations de la ferme régionale, elles sont pratiquées par deux exploitations sur trois.

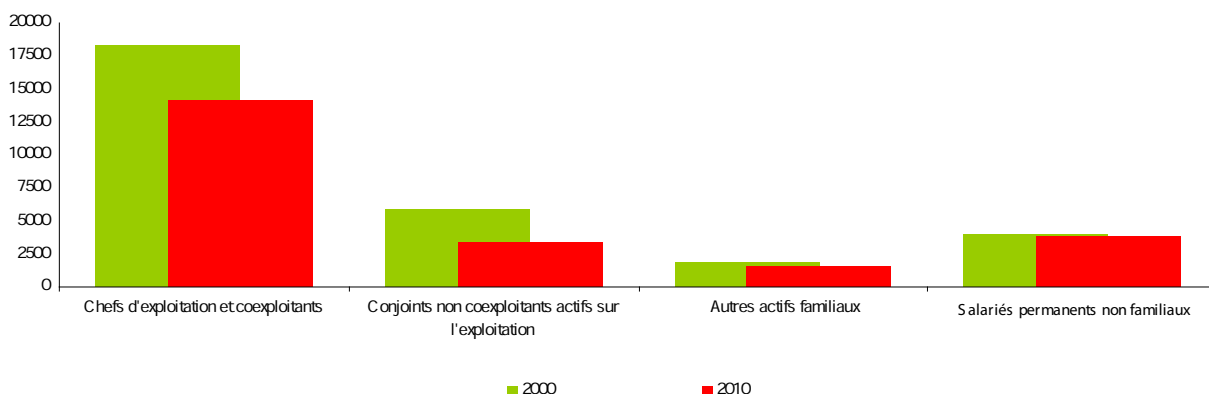
### Le travail dans les exploitations : moins de membres de la famille, plus de salariat

En Haute-Normandie, 22 800 personnes participent régulièrement au travail nécessaire au fonctionnement des exploitations agricoles. L'ensemble représente 15 100 unités de travail annuel (emplois à temps plein). Un peu plus de 14 000 chefs d'exploitations et coexploitants, constituent le noyau dur de la main d'œuvre, ils assurent 60 % du travail. La participation des autres membres de la famille, longtemps traditionnelle en agriculture, se réduit fortement, elle représente moins de 13 % de la force de travail contre 20 % en 2000. Le nombre de conjoints actifs sur l'exploitation a diminué de 41 % par rapport à 2000. Nombre d'entre eux ne travaillent plus du tout sur l'exploitation et ceux qui le font consacrent moins de temps aux travaux agricoles : moins d'un mi-temps pour deux tiers d'entre eux.

La diminution du travail des membres de la famille est compensée par la progression du travail assuré par les salariés permanents. Ces derniers réalisent aujourd'hui 19 % du travail agricole contre 16 % en 2000. C'est la catégorie d'actifs qui a le moins diminué : - 6 % en 10 ans et ils travaillent plus souvent à temps plein (45 % en 2010 contre 41 % en 2000). En Haute-Normandie, compte tenu des productions régionales, le travail assuré par des salariés saisonniers ou occasionnels est peu important, il représente 4 % du travail total. Enfin, deux exploitations sur trois ont recours aux services des entreprises de travaux agricoles, mais leur contribution qui porte principalement sur la réalisation de travaux mécanisés, reste relativement faible en volume avec moins de 2 % du travail total.

### Actifs permanents en 2000 et 2010

Actifs permanents en 2000 et 2010 selon le statut  
(nombre de personnes)



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

**11 500 exploitations agricoles**

- Petites exploitations : 39 %
- Moyennes exploitations : 20 %
- Grandes exploitations : 41 %

**Les moyennes et grandes exploitations représentent 98 % du potentiel de production**

**15 100 unités de travail annuel (emplois à temps plein)**

**1,3 UTA par exploitation**

**1,9 UTA pour 100 ha de SAU**

■ Un recensement tous les dix ans sur l'ensemble du territoire français, des comparaisons régionales et nationales

■ Les données portent sur la campagne 2009-2010

■ Sur internet par commune  
Cartographie interactive  
Données de cadrage  
Données détaillées

Suivez l'actualité du recensement sur [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr) et sur [www.draaf.haute-normandie.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.haute-normandie.agriculture.gouv.fr)

**Des exploitations moins nombreuses et plus grandes**

La Haute-Normandie compte 11 500 exploitations agricoles en 2010. En dix ans, leur nombre a diminué de 29 % contre 26 % au niveau national. La baisse affecte surtout les petites et moyennes exploitations qui ont perdu respectivement 42 % et 34 % de leurs effectifs en 10 ans, alors que le nombre de grandes exploitations n'a diminué que de 5 %.

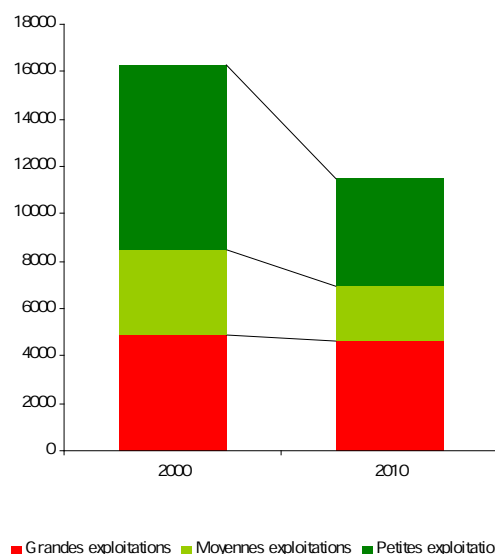
L'agriculture régionale exploite 774 000 ha. Depuis 2000, la surface agricole utilisée (SAU) a diminué de 2,5 % soit 19 700 ha. Les exploitations sont donc moins nombreuses en 2010 mais elles sont plus grandes. Leur surface a progressé de 18 ha en moyenne depuis 2000, passant de 49 ha à 67 ha. Elle atteint 107 ha dans la catégorie des moyennes et grandes exploitations. Une exploitation sur quatre dépasse 100 hectares.

Environ 7 000 exploitations, soit 60 % de l'effectif, ont un potentiel de production annuel qui dépasse 25 000 euros, ce qui correspond au produit brut de vingt hectares de blé. Qualifiées de « moyennes » et « grandes », ces exploitations représentent 98 % du poids économique de l'agriculture régionale, exploitent 96 % de la surface agricole

utile et mobilisent 88 % du travail agricole total. Les petites exploitations, bien qu'en forte diminution, sont encore presque aussi nombreuses que les grandes. Orientées principalement vers l'élevage d'herbivores, elles exploitent en moyenne 7 ha.

**Maintien des grandes exploitations**

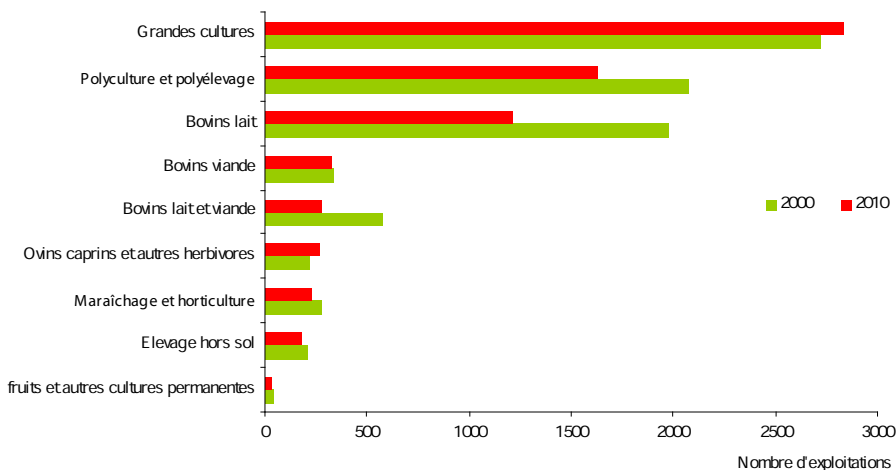
Nombre d'exploitations en Haute-Normandie



Source : Agreste - Recensements agricoles

**Progression des grandes cultures**

Orientation des exploitations (moyennes et grandes exploitations)



Source : Agreste - Recensements agricoles

## Progression des grandes cultures

Par rapport à 2000, la hiérarchie des orientations technico-économiques (OTEX) régionales pour les moyennes et grandes exploitations n'est que peu modifiée, mais la part respective des différentes orientations a évolué en faveur des grandes cultures. Elles restent en 2010 la première orientation en nombre d'exploitations et concerne 40 % d'entre elles contre 30 % en 2000. C'est aussi la seule orientation qui ait vu progresser ses effectifs. La polyculture et polyélevage, bien qu'ayant subi une baisse de 31 % des unités de production, se main-

tient en deuxième position avec 23 % des exploitations. Les élevages spécialisés en bovins lait ont perdu 39 % de leurs effectifs, ils conservent cependant la troisième place avec 17 % de l'ensemble contre 23 % en 2000. Les élevages mixtes (lait et viande) ont diminué de plus de 50 % et sont maintenant moins nombreux que les élevages spécialisés en bovins viande.

Dans l'Eure, la spécialisation vers les grandes cultures, déjà importante en 2000 avec près de 50 % des exploitations moyennes et grandes, s'est encore accentuée, elle concerne désormais près de

60 % des exploitations.

En Seine-Maritime les changements sont plus importants. Les exploitations spécialisées en bovins lait qui étaient les plus nombreuses en 2000 dans ce département, viennent désormais en troisième position, devancées par les systèmes polyculture et polyélevage et par les systèmes grandes cultures.

Quand aux petites exploitations, elles sont surtout orientées vers l'élevage : une sur trois élève des ovins, une sur cinq des bovins viandes et une sur cinq élève des chevaux.

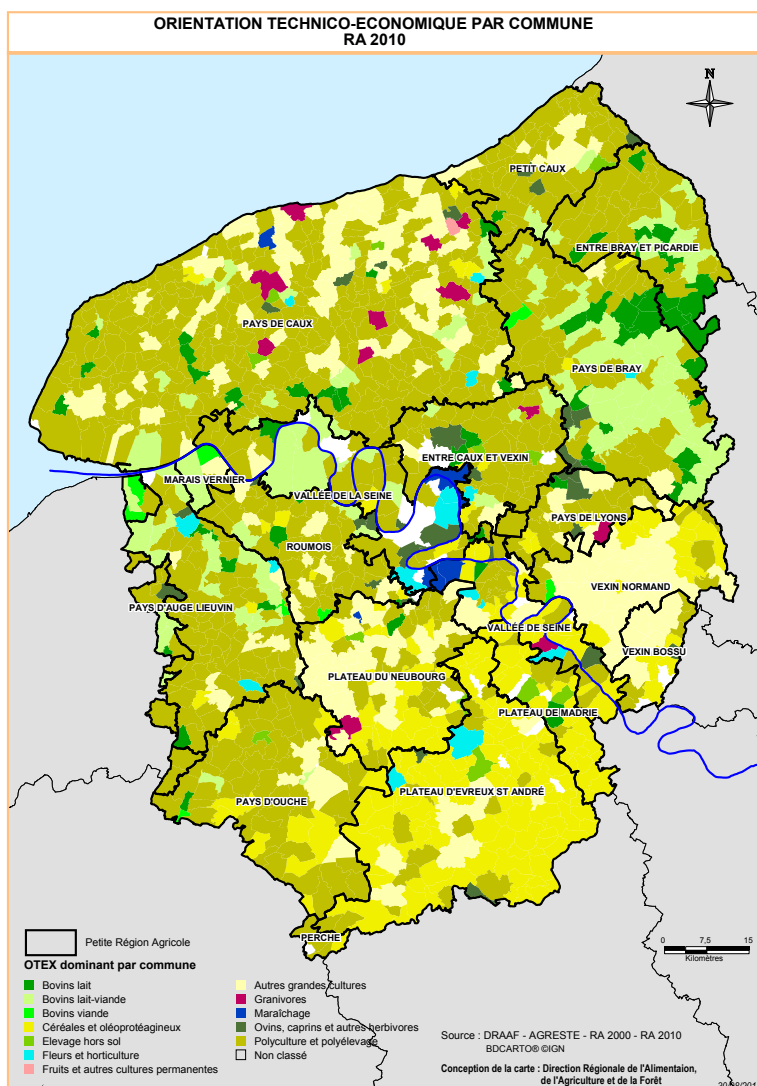
## De plus en plus de sociétés agricoles

Si les petites exploitations sont quasiment toutes individuelles, dans la catégorie des moyennes et grandes, une exploitation sur deux est une société. Il y a 10 ans, c'était le cas pour une exploitation sur trois. Cette évolution marque le succès

de l'EARL, une forme juridique choisie par 32 % d'entre elles, soit 10 % de plus qu'en 2000. Les GAEC en revanche, forme historique des sociétés agricoles, marquent le pas avec 12 % des exploitations, comme en 2000. Au total, les exploitations socié-

taires regroupent près de 7 400 associés dont un peu moins de 1000 ne sont pas exploitants eux-mêmes, mais uniquement apporteurs de capitaux. Il faut cependant noter que 41 % des EARL ne comptent qu'un seul associé.

### OTEX par commune en 2010



1 400 exploitations (12 %)

- produisent sous signe de qualité ou
- commercialisent en circuits courts ou
- pratiquent une activité de diversification

125 exploitations sont certifiées en agriculture biologique (1,3 %)

100 exploitations produisent 38 000 kW d'énergie renouvelable

774 000 ha de surface agricole utilisée

65 % de grandes cultures

- 259 000 ha de blé
- 82 000 ha de colza
- 55 000 ha d'orge
- 29 000 ha de lin
- 19 000 ha de betteraves industrielles
- 13 000 ha de pommes de terre

25 % d'herbe (prairies permanentes et temporaires)

8 % de cultures fourragères

**RA 2010 : les chiffres clés**

	EURE		SEINE-MARITIME		HAUTE-NORMANDIE		FRANCE METROPOLITAIRE	
	2010	Evolution depuis 2000	2010	Evolution depuis 2000	2010	Evolution depuis 2000	2010	Evolution depuis 2000
Exploitations agricoles (milliers)	5,0	- 35%	6,5	- 24%	11,5	- 29%	490	- 26 %
Dont moyennes et grandes exploitations	3,1	- 15%	3,9	- 19%	7,0	- 17 %	312	- 19%
Chefs d'exploitaiton et coexploitants (milliers de personnes)	6,0	- 23 %	8,1	- 29 %	14,1	- 18 %	604	- 21 %
Salariés permanents (milliers de personnes)	1,5	- 19 %	2,3	+ 6 %	3,8	- 6 %	155	- 6%
Travail agricole (milliers d'UTA)	6,0	- 25%	9,1	- 18 %	15,1	- 21 %	751	- 22 %
SAU moyenne (ensemble des exploitations)	75 ha	+ 50 %	61 ha	+ 30 %	67 ha	+ 40 %	55 ha	+ 31 %
SAU moyenne (moyennes et grandes exploitations)	116 ha	+ 18 %	99 ha	+ 22 %	107 ha	+ 20 %	80 ha	+ 22 %
Exploitations ayant des vaches laitières (milliers)	0,7	- 41%	2	- 34 %	2,7	- 36%	82	- 36 %
Cheptel laitier (milliers de têtes)	35	- 12%	102	- 12 %	137	- 12%	3 717	- 11 %
Troupeau laitier moyen (têtes)	52	+ 49 %	51	+ 34 %	51	+ 38 %	45	+ 38 %
Exploitations ayant des vaches nourrices	2	- 34 %	2	- 24 %	3,1	- 28 %	121	- 27 %
Cheptel de vaches nourrices (milliers de têtes)	27	- 7 %	51	+ 4%	78	- 0,3 %	4 100	- 5 %
Troupeau de vaches nourrices moyen (têtes)	24	+ 39 %	25	+ 37%	25	+ 38 %	34	+ 31 %

Source : Agreste - Recensements agricoles

**Définitions**

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ce qui lui permet de recevoir des aides découplées de l'outil de production (DPU), soit de mise à disposition de superficies en pacage collectif qui lui permet de déposer un dossier de demande de prime herbagère agro-environnementale (PHAE).

- elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)

- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique

agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

■ **Les actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, enfants dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation. Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelque soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ **Le travail effectué sur l'exploitation** comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

**L'unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeur moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « **moyennes et grandes exploitations** », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « **grandes exploitations** » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique**.

**Agreste : la statistique agricole**

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
2 rue Saint Sever- 76032 ROUEN CEDEX Tél : 02.32.18.95.93 - Fax : 02.32.18.95.97  
Courriel : srise.draaf-haute-normandie@agriculture.gouv.fr



■ Directeur Régional : Philippe SCHNÄBELE  
■ Rédacteur en chef : Michel DELACROIX  
■ Composition - Impression : SRISE Haute-Normandie  
■ Dépôt légal à parution

■ ISSN : 1953 - 5813  
■ © Agreste 2011

